Rapport moral 2023

C'est toujours un plaisir de se retrouver, si nombreux, pour une assemblée générale de la Fédération. C'est le témoin de la vitalité de notre réseau cynégétique départemental et le signe de notre engagement au service de notre passion.

Une fois n'est pas coutume mais le contexte de cette année l'explique, je commencerai mon rapport moral par le sujet désagréable : les dégâts.

Le montant cette année encore dépasse le million d'euros ce qui est **beaucoup, beaucoup trop pour notre département**. Il y a deux raisons à cela. La première c'est que nous avons encore un volume de dégâts trop important. Il avait baissé l'année précédente en 2020- 2021, il a de nouveau augmenté en 21-22. Concernant la deuxième raison, il s'agit de l'augmentation exponentielle des cours des denrées agricoles dus à la guerre en Ukraine.

La FNC a donc négocié avec l'Etat pour que cette triste situation ne soit pas supportée intégralement par les chasseurs. L'Etat nous a entendu et la différence de prix entre les récoltes 2021 et les récoltes 2022 a donc été pris en charge dans le cadre d'une convention mise en place avec le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Dans notre département, cette somme correspond à environ 360 000 €.

Nous avons fait le choix de rétrocéder une partie de ces fonds aux UGC du fait qu'elles participent au financement des dégâts à hauteur de 55 % des dégâts de sangliers.

Il est primordial de comprendre que **cette prise en charge de l'Etat était exceptionnelle dans un contexte malheureusement exceptionnel**. Ce n'est donc pas une mesure à laquelle il faut s'habituer mais il faut plutôt en tirer les enseignements sur la volatilité des cours et la nécessité de limiter autant que faire se peut les dégâts. Je sais que les pratiques agricoles changent et sont en constante évolution mais certaines d'entre elles ne facilitent absolument pas la protection des cultures. La méthanisation, cette énergie dite « verte » est un véritable problème pour nous puisque des cultures et notamment du maïs sont semées à tout moment pour alimenter cette industrie énergétique très éloignée de ce qui devrait être l'agriculture me semble-t-il !

Quoi qu'il en soit, il est nécessaire de redoubler d'efforts pour la protection des cultures. Aidons-nous également entre chasseurs, entre voisins. Il y a des communes aujourd'hui qui connaissent des dégâts monumentaux sans quasiment voir un sanglier pendant la saison de chasse. Il est nécessaire que la solidarité entre chasseurs fonctionne car de toute façon c'est nous tous qui pairons. Evidemment sur ce sujet des protections des cultures, toute la bonne volonté des agriculteurs est la bienvenue !!

— · —

L'an passé j'évoquais dans mon rapport moral la réforme de la chasse et sa mise en application : transfert de compétences de la DDT vers la Fédération, écocontribution et d'autres points de cette loi. Je tenais aujourd'hui à revenir sur l'écocontribution car dorénavant elle rythme notre quotidien.

L'écocontribution est un puissant moyen financier crée par les chasseurs pour les chasseurs qui permet de mettre en place des actions favorables à l'environnement et à nos activités cynégétiques.

Nous avons donc pu nous saisir de ces moyens pour mettre en place des suivis que nous n'aurions pas pu faire auparavant ou alors pour poursuivre des programmes d'actions que nous avions déjà mais qui étaient limités par nos moyens.

Je veux citer le dossier RepartCerf consistant à suivre la population de cerf dans la zone Villersexel à l'aide de colliers GPS placés sur les animaux ou encore le développement de la détection par drone de la faune sauvage lors des travaux agricoles pour éviter la mortalité et bien d'autres programmes qui vous seront présentés tout à l'heure. C'est vraiment un point très positif de la loi chasse de 2019 qui donne aux Fédérations les vrais moyens de leurs ambitions :
C'est-à-dire de préserver et restaurer la biodiversité dans leurs départements en déployant des mesures concrètes et pragmatiques sur le terrain.

Malheureusement, je regrette les difficultés administratives et relationnelles que nous rencontrons dans ce dossier surtout au niveau des échanges avec l'OFB national qui semble nous freiner dans la démultiplication des actions en faveur de la biodiversité. C'est un comble ! L'écocontribution est essentielle vous l'aurez compris, mais en parallèle nous développons également d'autres actions avec d'autres partenaires. Nous avons beaucoup travaillé sur le bocage et sur les haies ces quinze dernières années et nous nous orientons plus récemment vers des dossiers en lien avec la trame bleue et la trame turquoise. Et pour ce faire nous avons recruté des personnes compétentes en la matière et tissé des partenariats avec les fédérations du Doubs et du Territoire de Belfort pour mettre en place une stratégie commune sur les milieux humides. Nous nous sommes également rapprochés de l'Agence de l'eau pour répondre aux appels à projets de cet organisme que je sens très à l'écoute et consciente de notre capacité à travailler pour l'environnement. **Cette position est assez rare pour la souligner et la saluer.**

Enfin, pour rester dans le domaine de l'eau, dernièrement nous avons réalisé une rencontre entre Fédération des Chasseurs et Fédération de pêche. Malgré notre proximité géographique ce type d'échange n'avait jamais eu lieu. Les échanges avec le Président ALEXANDRE et son équipe ont été très intéressants et forts agréables. Je pense que nous avons beaucoup de points communs et surtout des axes de travails qui nous rassemblent : **la défense de la pêche et de la chasse, de l'image que nous nous faisons de la ruralité et de nos rôles pour la préservation des milieux dans lesquels nous pratiquons.**

Dans notre engagement pour la préservation de l'environnement nous souhaitons travailler avec l'ensemble des partenaires potentiels.
Monsieur le vice-président du conseil départemental, cher Jean Marie, comme tu peux le constater, la Fédération met en place de nombreuses actions en faveur de l'environnement pour la protection et la restauration des habitats de notre Haute-Saône qui nous est chère. Dans ces actions, nous aimerions trouver le Département à nos côtés pour démultiplier et compléter cet engagement. C'est pour cela qu'il y a deux semaines j'ai envoyé un courrier à l'intention du Département pour vous convier à la Fédération afin de vous exposer tous nos travaux et échanger avec vous sur les opportunités de partenariat. J'espère trouver des accords et des conventionnements nous permettant de pérenniser certaines de nos actions en faveur de la biodiversité.

— · —

Nous aurons tout à l'heure l'intervention de Benoit SOLONEL représentant du service départemental de l'OFB, je le remercie d'être présent. Nous connaissons un véritable problème au niveau du braconnage et des infractions cynégétiques. **La création de l'OFB a entrainé une diminution incompréhensible du personnel et une augmentation des missions.**

Ceci évidemment au détriment des missions de police de la chasse et c'est écrit noir sur blanc dans une note ministérielle. Les syndicats évoquent même une baisse de 87 % du temps consacré à la police de la chasse.

Je suppose que bêtement les ministères ont estimé que l'absence de police de la chasse permettrait une diminution des populations de grand gibier. Mais ce n'est pas ça qui se passe… Ce n'est pas ça qui se passe… Les personnes mal intentionnées reprennent des pratiques illégales car ils ne craignent plus le gendarme. Le braconnage de nuit est omniprésent et toutes les personnes présentes dans cette salle vous le diront, la chasse en voiture repart de plus belle tout comme la chasse sur autrui… J'en passe et des meilleures.

On assiste, impuissants, à la recrudescence du braconnage sur tout le département. Je dis bien impuissants car il est absurde et utopique de penser que ce seront les gardes particuliers qui pourront assumer ce rôle ! Ce n'est pas une mauvaise blague, c'est ce que réponde les têtes pensantes lorsqu'on évoque le problème !!

Un peu de sérieux voyons, j'attire l'attention des services publiques sur ce manquement. Nous le savons tous les forces de l'ordre sont essentielles au bon fonctionnement de notre république. A la chasse, ou dans nos campagnes, il en va de même. Ce sont les chasseurs et les ruraux, eux-mêmes, qui demandent plus de police, face au braconnage de nuit ou aux incivilités croissantes dans la nature que nous constatons.

Ce propos n'est pas tourné contre l'OFB mais pour l'OFB afin qu'elle retrouve sa compétence et ses moyens en matière de police.

— · —

Dans la rubrique des dossiers juridiques nationaux, je vous parlais l'an passé de l'attaque de Fransylva contre le système des ACCA. Rappelez-vous Fransylva c'est le syndicat de nos amis les propriétaires forestiers privés. Il s'était donné pour objectif depuis 2018 de détruire le système des ACCA en modifiant la loi pour que les propriétaires puissent se grouper pour la création des chasses privées.

Avant de juger, le Conseil d'Etat avait préféré solliciter l'avis de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, laquelle avait totalement validé le bien fondé des limitations au droit de propriété créées par la loi sur les ACCA.
Le Conseil d'Etat a ensuite confirmé que **seules les associations de propriétaires existantes avant la création d'une ACCA pourraient se regrouper** pour soustraire leurs terrains à la gestion de l'association. Croyez-moi c'est une vraie victoire et un vrai soulagement pour nos départements à ACCA.

Au registre des attaques contre la chasse, je ne vais pas toutes les aborder ce serait trop long, mais tout de même prenons un moment pour évoquer la proposition de loi du député écologiste Charles FOURNIER. Simple mais redoutable : **l'interdiction de la chasse le dimanche.** Cette proposition n'ayant pas pu être examinée le 6 avril faute de temps elle sera reprogrammée. Nous devons être omniprésents et sur tous les fronts pour contrer ces attaques et j'en profite pour remercier nos députés qui ont répondu présents lors de ma sollicitation à ce sujet. Monsieur le Sénateur, cher Alain, je ne manquerai pas de revenir vers toi si le besoin s'en fait sentir car je sais que tu es également un défenseur de la chasse et de la ruralité.

Enfin, pour finir et pour en revenir à notre département, dans le courant de l'année nous relancerons les travaux sur le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2024-2030. Ce document sera l'occasion d'intégrer les applications de nouvelles lois découlant de l'accord signé avec la profession agricole et du plan sécurité à la chasse du ministère de la transition écologique. Ce schéma sera comme d'habitude le fruit de concertation, de négociation et de compromis. Je n'ai pas de doute que tous nos partenaires répondront présents pour ces travaux et que nous produirons un document d'objectif de qualité pour les 6 années à venir.

Comme à mon habitude pour conclure, je m'adresse aux chasseurs présents dans cette salle, c'est grâce à vous, et à votre travail que la chasse haut-saônoise se porte bien. Je remercie tous les bénévoles pour leur investissement notamment les élus d'associations cynégétiques ainsi que les administrateurs de la FDC. Je remercie également le personnel de la fédération pour son investissement et son professionnalisme.

Merci à vous tous … vive la chasse et vive la ruralité.